

CE.SI 25 juin 2013 – Point 4 - Motion

Les élus et organisations syndicales du CE Système d'information réunis ce mardi 25 juin 2013 déplorent que la Direction ne soit pas en mesure de communiquer la totalité des informations indispensables à la consultation du CE sur le projet d'organisation de la Holding.

Nous demandons, en particulier, la communication de l'avis motivé du Works Council de KLM et l'organigramme hiérarchique de la DGSI au 1^{er} juillet.

Malgré tous les échanges et le temps consacrés en commissions et en sessions nous attendons la présentation d'un projet stabilisé, et à l'identique de celui présenté à KLM qui :

- confirmera l'existence d'une entité informatique au sein de la holding et affirmera ses prérogatives, tout en maintenant une DGSI et un établissement informatique AF indépendant
- définira les process de fonctionnement de l'informatique du groupe et la répartition 1/3-2/3 des activités
- responsabilisera l'interlocuteur unique s'engageant sur les volumes d'activités garantissant nos emplois sur les différents sites, et le respect des engagements pris concernant l'avenir
- devra impérativement permettre de pallier les dysfonctionnements actuels et la pénibilité subie par les équipes au quotidien

Nous exigerons dans le semestre à venir la définition d'organigrammes hiérarchiques de la DGSI garantissant l'ensemble des process sociaux (appréciation, mobilité, organisation et gestion des équipes, ...).

Nous exigeons, aussi, que la Direction détaille son modèle matriciel qui ne peut fonctionner qu'avec une forte cohérence entre l'organigramme hiérarchique et l'organigramme fonctionnel, et qui nécessite une définition claire des prérogatives de chacun. Faute de quoi cela risque d'être encore pire que le primus pares de l'organisation actuelle.

La session refuse de voter ce jour sur le projet incomplet.